VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

MON FILS DE 20 ANS DROGUE ALCOOL ET CRISE

Par Profil supprimé Postée le 24/01/2014 22:57

Bonjour,
Mon fils de 20 ans vit avec son père depuis 6 ans (il n'acceptait pas mon conjoint). Une fois chez son père tout il a commencé à consommer du canabis allant jusqu'á abandonner l'ecole (absentéisme, aucune implication, démission).
Depuis qu'il a découvert que son père avait une compagne il est méconnaissable. Il est devienu violent envers lui, il casse tout à la maison. Il tient des propos incohérents (son père m'aurait battu en sa présence à l'époque oú nous vivions ensemble,c'est faux, mais il en est convaincu). Il a récemment fait la découverte d'un mélange (sprite et sirop/codeine) d'Après son père il consomme cette boisson très fréquemment en plus des alcools forts, le canabis...
J'ai très peur pour mon fils, qu'il se fasse mal ou il s'en prenne à son père... Je vis en Guadeloupe et eux vivent en Martinique... Je me sens impuissante. J'ai proposé à son père que notre fils fasse une thérapie mais il a peur qu'il en veuille.
Il préfère que je fasse la demarche, sauf que je serai en congé en mai...
Je me demande si à force de se droguer il ne serait pas devenu schizophrène...?
Il semble avoir une double personnalité. Avec moi (mes frères) il est respectueux et calme avec son père il n'a pas de limite : insultes, menaces,dédain...ils ne se parlent plus... Aidez-moi svp.
Merci pour votre site.

Mise en ligne le 27/01/2014

Bonjour Madame,

Nous comprenons votre inquiétude, votre fils va mal et vous et son père vous sentez impuissants. Il est évident que votre fils est en colère et qu' il montre des signes de grande détresse.

Il semble qu' il ait toujours du mal à accepter les conjoints de chacun de ses parents...

S'il il est convaincu que votre mari vous frappait alors que ce n' est pas vrai, il est probable que c'est parce que vos conflits conjugaux ont été violents pour lui.

Sa consommation est sans doute un moyen pour lui de se réfugier, de mettre de la distance par rapport à son mal être. Elle peut aussi avoir pour effet de révéler une violence latente.

Avec vous le dialogue semble possible. Nous vous encourageons à mettre à profit ces bonnes relations pour fixer un rendez-vous à trois (même par téléphone si nécessaire): votre fils, son père, et vous. Il s'agirait de ne pas se fixer uniquement sur sa consommation, sa scolarité ou ses conflits avec son père mais bien son avenir, et vos inquiétudes partagées (par les deux parents).

Il est difficile de diagnostiquer une schizophrénie et votre fils est plutôt calme et cohérent lorsqu' il est en votre présence. Si plusieurs études indiquent qu'une consommation de drogues peut venir révéler une schizophrénie chez des personnes dites vulnérables, ce n'est ni automatique, ni établi clairement.

L' idée qu' il consulte et suive une thérapie nous semble judicieuse. Mais il existe aussi des structures spécialisées dans les dépendances où vous pouvez vous rendre indépendamment de votre fils, mais aussi ensemble. En effet celles-ci aident les consommateurs mais aussi l'entourage. La prise en charge dans ces consultations est anonyme et gratuite. Vous y trouverez du soutien et de l'écoute auprès d'une équipe de professionnels (éducateurs, psychologues, médecins..). Ces structures s'appellent des CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement aux Personnes souffrant d' Addictions). Nous vous communiquons un lien en bas de page où vous pourrez trouver des structures proches de chez vous à la Guadeloupe ainsi qu' à la Martinique.

Vous pouvez aussi, si vous le souhaitez, nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe de 8h à 2h) afin d'échanger de vive voix.

Bien à vous.

En savoir plus :

- Orientation
- rech=